

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DU
DIMANCHE 16 JUIN 2024 de 8h00 à 18h00
Organisé par l'association MAIN DANS LA MAIN
Au terrain de foot de Manneville-la-Goupil



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Destinée aux particuliers souhaitant participer aux manifestations dites « brocantes », « vide-greniers » organisées dans le département de la seine-maritime en vue de la vente ou d'échange d'objets mobiliers usagés dans la limite de deux participations par an.

Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires, pour notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L. 324-9 du code du travail, puni des peines prévues à l'article L. 362-3 (trois ans d'emprisonnement et 45000 euros).

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Email :

Téléphone (fixe ou portable) :

N° Carte d'identité (obligatoire – **copie à fournir**) :

1. Sollicite mon inscription à la manifestation organisée le 16 Juin 2024 par l'association MAIN DANS LA MAIN et déclare sur l'honneur, pour l'année 2024 :

qu'il s'agit de ma 1^{re} participation

ou avoir déjà participé une 1^{re} fois, le à

2. Déclare avoir pris connaissance du règlement extérieur (feuille 2) et **m'engage à le respecter.**

3. Souhaite réserver :

Nombre de mètres	Prix au mètre	PRIX TOTAL
	1€	

Votre inscription sera validée en présence :

du formulaire dûment rempli, daté et signé.

de la photocopie recto verso de votre pièce d'identité.

de votre chèque libellé à l'ordre de l'association Main dans la main ou espèce en main propre.

Formulaire à déposer ou à envoyer par voie postale à : ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN, 1373 route des jonquilles, 76110, Manneville-La-Goupil.

Fait à, le

(Signature précédée de la mention "LU ET APPROUVÉ")

SIGNATURE

Règlement extérieur du VIDE-GRENIERS organisé par l'association MAIN DANS LA MAIN du 16 Juin 2024 À Manneville-la-Goupil

L'entrée sur le stade de foot se fera du côté du parking de l'école maternelle et élémentaire.

Votre voiture sera garée derrière votre stand et elle y restera jusqu'à la fin du vide-greniers.

- Les exposants seront accueillis à partir de 6h00 (ouverture au public 9H).
 - L'exposant s'engage à rester jusqu'à 18h00.
 - L'exposant s'engage à présenter sa pièce d'identité en cas de contrôle le jour de la manifestation.
 - L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'au moment du règlement et réception de toutes les pièces demandées. **Aucun remboursement ne sera effectué.**
 - Votre placement sur cet évènement se fera par ordre d'arrivée.
 - L'association se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement du vide-greniers.
 - L'association décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées. Celles-ci appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité : il lui incombe de pourvoir à leur assurance.
 - **Cette manifestation est réservée exclusivement aux particuliers.** Aucun professionnel ne sera accepté sur le site du vide-greniers.
 - Il est demandé aux exposants de respecter le lieu dans lequel ils sont accueillis. Il s'engage à repartir avec leurs invendus, leurs déchets de la journée ET de laisser les lieux propres.
 - L'association se réserve le domaine de la restauration et de la buvette.
- ATTENTION** :
- Chaque exposant doit se munir du matériel nécessaire à la mise en place de son stand. Chaise, table, portant... L'association ne fournira aucun matériau.

Pour joindre l'association :

Numéro de téléphone : 07-77-77-64-87

Email : maindanslamain76@gmail.com

Facebook : Maindans lamain

Instagram : maindanslamain76

Snapchat : Maindans-lamain